



COMMISSION URBANISME ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

VILLEJEAN

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION URBANISME – ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE DU MARDI 7 MARS 2017 A 10H – DQNO

Présents :

Marcel Lesage, Raymond Vallée, Jacqueline Cocheril, Anaïg Fau Le Fur, Jean Tanvé, Madeleine Huguet, Louissette Feron, André Neveu, Marie Lugué, Jean-Julien L'Azou (habitants), Jean Charles Auffret et Murièle Jourde (DQNO), Bertrand Martin (DJB).

« Planter un arbre est un acte technique, le couper est un acte politique »

1. **Présentation de la gestion du patrimoine vert de la Ville de Rennes et évolutions à court et moyen terme** par Bertrand Martin, responsable Patrimoine vert à Rennes - Cf. Powerpoint.

Quelques points essentiels :

- 2 équipes permanentes d'entretien gèrent les espaces de Villejean
 - Villejean sud : 8 agents,
 - Villejean nord : 8 agents également
 - Cimetière du Nord, partiellement sur l'avenue Charles Tillon
- Le patrimoine vert est classé en cinq catégories (type1 : jardin structuré très fleuri, comme le Thabor à type 5, espace végétal quasi naturel, entretien de sécurité). L'espace vert de Villejean s'inscrit essentiellement dans du type 3 dit « d'entretien d'accompagnement », par exemple, l'espace du Berry et en type 4: qualifié de « champêtre » comme le parc de Villejean,
- L'entretien du patrimoine vert se définit comme un compromis et nécessite une tension permanente entre trois aspects :
 - Contraintes économiques
 - Exigences écologiques
 - Demandes Sociales des riverains,

Sur ces trois plans à retenir, les services ont successivement travaillé sur :

- **la mécanisation** : elle est à son optimum avec notamment des tondeuses très adaptées aux types de coupes de gazon.
- **la gestion différenciée** qui consiste, suivant la catégorie de classement, à intervenir selon certaines modalités (densités de coupes, temporalité des coupes, des tailles...). À noter qu'il est plus économique de couper les gazons régulièrement. Les produits phytosanitaires ne sont plus utilisés au profit d'un entretien mécanique ou de la possibilité de laisser de l'herbe pousser naturellement sur certains espaces. Nos espaces ont ainsi été progressivement réaménagés pour permettre une gestion optimisée tout en maintenant un cadre de vis de qualité,

- **Gestion efficiente** (optimum entre les objectifs à atteindre et les moyens consacrés par agent) ce qui se traduit par une gestion des ressources humaines adaptée mais aussi à titre d'exemples par l'achat de végétaux aux ESAT (Etablissement Social Aide par le travail ex CAT), le réemploi des foins par des agriculteurs qui s'occupent de la fenaison, l'utilisation des moyens de TPE (Très petites Entreprises) pour certains travaux.

Il est suggéré par la Commission Urbanisme – Environnement – Cadre de vie que l'appel puisse se faire à des jeunes en service civique ou/et des TIG (Travaux d'Intérêt Général) concernant des personnes condamnées à cette peine. De même, elle suggère que des espaces ad hoc soient réservés aux chiens. Une proposition pourrait être faite sur un des côtés du stade du Berry.

À cette occasion, Monsieur Martin précise que les pelouses autorisées à la déambulation sont d'office interdites aux chiens du fait de la prévention de l'hygiène en faveur des enfants.

- **À moyen terme** une réflexion sera sans doute à engager sur l'implication progressive des habitants dans la gestion de leur environnement, à l'instar de ce qui est fait dans certains pays.
- **À long terme**, le dérèglement climatique impliquera une gestion différenciée du couvert arboré, certaines espèces ne pouvant plus s'adapter.

D'ores et déjà, la gestion des arbres, qui se fait en continu, permet de mettre en valeur le fait que certaines essences sont à remplacer pour cause de vieillissement (chênes rouges) ou maladies (pollution?).

La Commission Urbanisme – Environnement – Cadre de vie demande à être associée à la réflexion qui va avoir lieu en mai sur les voies Charles Tillon et Jean-Baptiste de La salle.

2. Questions diverses

2-1 Bouleaux situés en bas du Cours Kennedy

Après échanges et arguments techniques présentés par André Neveu, confirmés par monsieur Martin, **la Commission Urbanisme – Environnement – Cadre de vie donne un avis défavorable à l'abattage des bouleaux. Un élagage d'entretien sera plus adapté. La Commission Urbanisme – Environnement – Cadre de vie saisira par écrit monsieur Martin et la DQNO est sollicitée pour expliquer la solution retenue à la personne qui a saisi la commission.**

2-2 Cours Kennedy – Suite gestion problème étourneaux

Monsieur Martin admet que les protocoles doivent être respectés et qu'une campagne d'effarouchement doit être réalisée plus tôt dès que la population d'étourneaux est stabilisée. Dont acte. Il conviendra également de travailler sur la recherche d'autres lieux de repos pour ces oiseaux, des bambouseraies par exemple.

En ce qui concerne les travaux à effectuer Cours Kennedy, ils seront réalisés autant que possible pendant les semaines de vacances de Pâques pour les abattages et en été pour les travaux voirie (sécurité, aménagement). Les espaces verts seront réalisés en automne.

Fiches d'incident :

2-3 Signalement de rats 11, 13 rue du Nivernais. Signalé à la DQNO- Sans doute la source est le jet de produits alimentaires par les fenêtres.

2-4 Eclairage rue du Nivernais. Serait trop faible. À vérifier par des visites nocturnes des membres de la Commission Urbanisme – Environnement – Cadre de vie

• 3- Agenda

Prochaine réunion : **mercredi 5 avril 2017 à 18 heures à la DQNO** en présence de Madame Rault. Sujet le stationnement.

L'animateur de la commission
Urbanisme – Environnement - Cadre de vie
Jean-Julien L'Azou